

## Une informatique plurielle mise à l'honneur par l'Académie des Sciences



La seconde partie du palmarès des prix et médailles de l'Académie des sciences 2024 a été dévoilée le 26 novembre 2024 lors d'une cérémonie se déroulant sous la coupole.

Pour sa deuxième édition, le [prix Lovelace-Babbage](#) a une nouvelle fois récompensé deux scientifiques brillants dont les travaux révolutionnent des pans différents de la science informatique.

Si vous vous inquiétez au sujet de la consommation énergétique des infrastructures numériques, vous pouvez compter sur **Anne-Cécile Orgerie**, directrice de recherche au CNRS à l'IRISA pour proposer des voies permettant de réduire leur impact environnemental !

Si vous vous interrogez sur la fiabilité de la transmission de l'information quantique, **Omar Fawzi**, directeur de recherche à INRIA, au sein de l'école normale supérieure de Lyon, peut vous parler des méthodes mathématiques et des algorithmes qu'il imagine pour pallier les imperfections des dispositifs quantiques et augmenter le degré de confiance que l'on peut leur accorder !

Quelle soit quantique ou frugale, si l'informatique mise en valeur ici est clairement inscrite dans les préoccupations de son époque, les travaux récompensés sont bien des travaux de fond menés sur un temps long loin des effets de mode.

D'autres pans de la recherche en informatique ont également été mis en avant via les prix remis conjointement par INRIA et l'Académie des sciences : le calcul haute performance sur les supercalculateurs, au travers des prix attribués à Brice Goglin et Samuel Thibault, la synthèse d'images par ordinateur développée par Georges Drettakis et la science des données déployée par Julie Josse notamment dans des outils d'aide à la décision médicale.

Enfin, la Société informatique de France se réjouit tout particulièrement du choix du récipiendaire de la médaille « Histoire des sciences et épistémologie ». Cette reconnaissance revient en effet à Gilles Dowek, lauréat l'an passé du Grand Prix INRIA - Académie des sciences. Ce sont, cette année, ses travaux à la croisée de la philosophie et de l'informatique qui sont mis en lumière. Son regard, qu'il partage bien volontiers, enrichit la compréhension de notre discipline en la reliant à des questions profondes notamment autour des notions de langues et langages. Ses réflexions et ses engagements concourent aussi à l'élaboration d'une éthique de l'informatique.

*Il n'est pas trop tard pour présenter sa candidature à l'édition 2025 du prix Lovelace-Babbage. Toute scientifique ou scientifique remplissant les conditions d'éligibilité ci-dessous peut soumettre un dossier jusqu'au 16 janvier 17h.*

- moins de 40 ans au 1er janvier 2025 ou thèse obtenue depuis le 1er janvier 2013, la durée des congés parentaux ou maladies étant ajoutés à ces limites,
- français ou étrangers travaillant en France depuis au moins un an, ou français travaillant dans un laboratoire étranger affilié à une structure française (par exemple : CNRS, Inria, etc.).



# Société **informatique** de France

## **Qui** sommes-nous ?

Créée en 2012 – Association reconnue d'utilité publique

Société savante d'informatique en France, la SIF a vocation à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion, qu'ils soient issus du monde académique ou socio-économique. Elle vise en particulier à :

- Animer sa communauté scientifique et technique ;
- Contribuer à la culture des citoyennes et citoyens ;
- Accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur ;
- Participer aux débats de société en lien avec l'informatique.

---

### Contacts presse

Président : Yves Bertrand, [president@societe-informatique-de-france.fr](mailto:president@societe-informatique-de-france.fr),

Coordinatrice communication : Sylvie Alayrangues, [sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr](mailto:sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr)

Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05



**Socinfo.fr**

